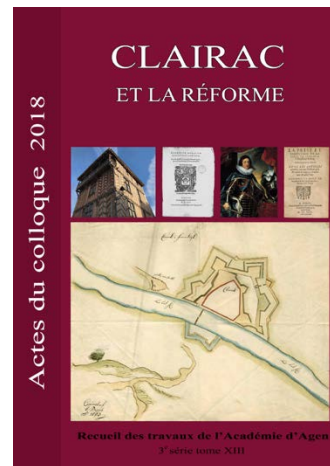


**La Société des amis de Clairac est heureuse de vous souhaiter une excellente année 2020 !
Pour une année de rencontres, de découvertes, de visites, de lectures et mille autres
bonheurs...**

Un lancement réussi !

Le lundi 23 décembre, ce sont près de 60 amis et complices qui se sont retrouvés au Centre culturel Claude-Maisonnette de Clairac pour le lancement des Actes du colloque **Clairac et la Réforme**. Ce beau livre richement illustré de 200 pages a été dévoilé aux souscripteurs et à tous les invités.

Cette présentation a été assurée par Pierre Simon, secrétaire général de la Société académique d'Agen, Michel Pérat, maire de Clairac, et Clair Morizet, président de la Société des amis de Clairac. Ce fut également l'occasion de rendre hommage au travail de Françoise Lainé, qui assurée la coordination du livre **Les obituaires de Clairac**, récemment publié par l'Institut de France / Académie des Inscriptions et Belles-lettres.



Sud-Ouest. 01.01.2020

L'Académie d'Agen « honore » Clairac

RECUEIL Le travail de cette société met en évidence deux siècles d'histoire en 200 pages

Une soixantaine de personnes a assisté, salle du centre culturel Claude Maysonnette, le 23 décembre, à la remise des actes du colloque du 2 juin 2018 à Clairac, recueil des travaux de l'Académie d'Agen, « Clairac et la Réforme du XVI^e et XVII^e siècles ». Une réception de grande tenue, organisée par la Société des Amis de Clairac, présidé par Clair Morizet, avec le maire Michel Pérat, la Société Académique d'Agen présidée par Robert de Flaujac, la revue de l'Agenais représentée par le secrétaire général, Pierre Simon, et les Archives départementales.

Le maire a exprimé l'honneur que ce recueil des travaux de l'Académie d'Agen représentait pour la cité et a évoqué une suite. Clair Morizet a rendu un vibrant hommage à Claude Martin qui

laisse des archives énormes sur les grandes familles et la vie de la cité. Il a remercié la Société Académique d'Agen d'avoir condensé deux siècles dans 200 pages.

Pierre Simon, secrétaire général de l'Académie d'Agen, a parlé de Nicole Lemaitre, professeur d'histoire à la Sorbonne, qui rappelle dans sa préface comment les travaux ont traqué les raisons du choix de la réforme, comment Clairac est entré dans l'histoire, avec les temps de guerre de religion entre rivalité des seigneurs, pillages, insécurité des routes, et le siège de la ville en 1621 en présence du roi. Pour Clairac, cela a renforcé la fidélité à la Réforme, avec un protestantisme majoritaire et les catholiques minoritaires en concurrence frontale.



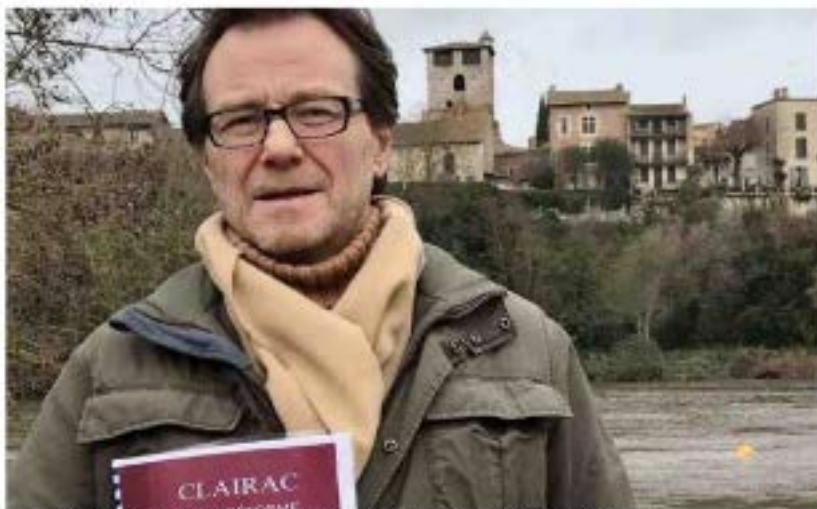
Secrétaire général Académie d'Agen, Pierre Simon, dévoile les 20 contributions, comme le siège et prise de Clairac en 1621. J.E.

« Cet ouvrage ne se lit pas comme un roman, c'est une pierre qui va rester dans l'histoire de Clairac, dit Pierre Simon. Pour le 3^e colloque, nous serons très très nombreux. »

Il a annoncé que dans le prochain numéro de « Festin », Clair Morizet va publier une diffusion pour faire connaître au grand public ce travail patrimonial.

Jean Escodo

D'UNE COMMUNE
À L'AUTRE



Clair Morizet présente les Actes du colloque 2018 aux portes de sa ville.

Clairac passionne toujours autant

ASSOCIATION Alors que les actes du colloque 2018 sont désormais publiés, la Société des amis de Clairac prépare la suite, encouragée par une audience grandissante

Qui dit nouvelle année dit... ré-adhésion !

C'est avec fierté que nous entamons notre troisième année d'existence. Vous êtes plus de 200 à nous soutenir : Clairacais, Aquitains, Parisiens, mais aussi Américains, Néerlandais, Australiens ! Notre société est réellement internationale. En mai 2019, la direction générale des impôts nous a reconnu le statut d'association "d'intérêt général" : grâce à cette mesure, les bienfaiteurs et donateurs reçoivent désormais un reçu fiscal leur permettant de déduire leur généreuse contribution de leurs impôts.

Pour 2020, nous n'avons pas changé nos tarifs d'adhésion :

Adhésion simple : 10 €

Adhésion couple : 15 €

Donateur : 30 €

Bienfaiteur : à partir de 50 €

Vous disposez ci-joint du bulletin de ré-adhésion. N'hésitez pas : déposez-nous ou envoyez-nous votre chèque, ou faites directement un virement sur notre compte.

Depuis la création de notre société en 2018, trois amis, membres fondateurs, nous ont quittés : Florence Heilbronn, Henri Kerloc'h, Axel Morizet. Nous nous souviendrons avec reconnaissance de leur confiance et de leur soutien.

À prévoir !

Au printemps prochain, nous serons heureux de vous inviter à **notre Assemblée générale annuelle**. Ce sera l'occasion d'un échange amical et franc, mais aussi de faire le bilan des deux premières années, et de parler des projets en cours.

En 2021, Clairac fêtera les 400 ans de son siège par le roi Louis XIII : et nous avons déjà plusieurs beaux projets à vous proposer !



Bientôt, une nouvelle exposition à la Halle de Clairac !

Sous le titre ***Construire à Clairac***, cette exposition conçue et réalisée par notre Société présentera notre patrimoine avec un œil curieux.

Clairac « village remarquable » annonce les panneaux à l'approche de notre cité. Beaucoup de celles et de ceux qui visitent nos rues et nos monuments historiques sont sensibles à une situation unique sur le Lot. La beauté de tel ou tel édifice, au détour d'une rue ou d'une ruelle pittoresque ne manquent pas non plus de les séduire ; ces admirateurs le font savoir et nous leur en sommes reconnaissants. Alors posons-nous la question : **que faisons-nous, nous Clairacais, pour valoriser ce trésor que nous avons entre les mains**, en cette époque où les projecteurs sont braqués sur le patrimoine, grâce à l'élan donné par la « mission Bern » ou le travail de fond réalisé par la Fondation du patrimoine ?

Une visite attentive révèle trop de coups de griffe infligés à ce patrimoine, alors que quelques soins – parfois modestes – permettraient de le valoriser. C'est la volonté de cette exposition originale de présenter un vaste panorama – non-exhaustif – de tout ce que recèle Clairac à qui sait ouvrir les yeux.



J'adhère à la Société des amis de Clairac !



Siège : Mairie de Clairac - Hôtel de ville - 47320 Clairac
 Téléphone: 06 82 33 61 90
 Email : contact@amisdeclairac.com
 Site web : <https://amisdeclairac.com>

✕ -----

Bulletin d'adhésion 2020

À renvoyer par poste accompagné de votre chèque, ou en complément de votre virement bancaire à notre trésorier :
Michel LAJOIE, 7 place Serres, 47320 CLAIRAC.

Nom : Prénom :
 Email : @
 2^{ème} Email (pour les couple) : @
 Adresse postale :
 Complément d'adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone :

Adhère à la Société des amis de Clairac en tant que :

- Membre actif (10 €) Couple (15 €)
- Membre donateur (30 €) Membre bienfaiteur (à partir de 50 €)

- Paiement par chèque à l'ordre de la Société des amis de Clairac.
- Virement au compte de la Société des amis de Clairac,

IBAN : FR76 1330 6003 9123 0827 5260 969

À le Signature :